

## Conseil municipal du 9 septembre 2013

Le conseil municipal s'est réuni ce lundi 9 septembre sous la présidence de Marie-Chantal Jolland, maire, et a débattu des sujets suivants :

### 1 - Gestion du personnel

Nous avons besoin de recruter un agent municipal pour renforcer l'équipe. La personne recrutée assurera une astreinte un WE sur 3, aura des compétences dans l'entretien des bâtiments communaux et du domaine public, elle aura un permis poids lourd et des compétences techniques TP.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à lancer l'offre de recrutement.

### 2 - Bilan financier

La balance « recettes-dépenses » s'équilibre pour la fin de l'année. Toutefois, les subventions n'arrivent pas toujours à temps pour régler les factures, nous avons besoin de trésorerie pour assurer un fonds de roulement. Un emprunt de 100 000 €, prévu au budget, va être réalisé.

Le conseil municipal mandate Madame le Maire pour signer un tel emprunt.

Pour info : les vols de câbles électriques des terrains de foot coûteront à la commune entre 5000€ et 6000€, et la remise en état de l'alarme et de l'électricité de l'abbaye suite à la foudre environ 5000€.

### 3 - Travaux

**Ecole :** Durant l'été, la classe des GS-CP a été entièrement refaite : abaissement des plafonds, isolation des murs, changement des huisseries, remplacement du plancher par une dalle avec chauffage intégré...plus tous les aménagements. Les enfants ont découvert à la rentrée une classe entièrement transformée et moderne.

D'autre part, le toit de la maternelle a été entièrement refait à neuf.

Les entreprises ont bien respecté les délais qui leur ont été donnés.

Des barrières vont être posées pour protéger les enfants à la sortie des classes et notamment pour monter au restaurant à midi.

**Voirie :** Des travaux ont été réalisés à Chapaize, à la Station d'épuration et à Fontfroide. L'élargissement de la route qui monte à Chabeaudière sera fait cet automne dans sa partie haute.

Concernant Chabeaudière, le poste électrique de renforcement a été posé par ERDF sans tenir compte des recommandations de l'architecte des bâtiments de France. Une rencontre aura lieu entre celui-ci et ERDF pour voir les modifications à apporter.

Suite aux intempéries, beaucoup de voiries ont été endommagées et sont à revoir.

**Alsatis** a fait des travaux de renforcement des lignes, et les nuisances sont de moins en moins importantes. D'ici la fin de l'année, ceux qui sont reliés par wifi devraient avoir entre 8 et 20 mégas de débit.

### 4 – Divers

#### Rythmes scolaires

Un groupe de travail se met en place, composé dans un 1<sup>er</sup> temps d'élus et l'équipe enseignante. Après les élections, les parents délégués seront associés. Ce groupe devra élaborer un projet éducatif d'ici la fin de l'année.

Une 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu lundi 30 septembre.

#### Intercommunalité

La loi demande de vérifier la qualité de l'air des bâtiments recevant des enfants de moins de 6 ans. La communauté de communes propose aux communes intéressées une consultation commune. Le conseil municipal donne son aval pour adhérer à cette consultation.

D'autre part, le SICTOM propose des animations auprès d'associations : celles qui organisent des manifestations, le club des anciens ... S'adresser à la mairie.

#### Forum des associations

Il a eu lieu samedi 7 septembre à la salle des fêtes. 15 associations étaient représentées. Elles ont pu se faire connaître, prendre des inscriptions, contacter des bénévoles et faire connaissance entre elles. Le public était fluide mais régulier tout l'après-midi.

La municipalité décide de renouveler ce forum tous les ans, en souhaitant que les associations comprennent les enjeux d'une telle manifestation pour le village et l'ensemble de ses acteurs.

Elle aide le plus possible les associations en fournissant locaux, matériel ou subventions. A celles ci de manifester en retour leur intérêt pour la collectivité.

#### Tennis

Depuis quelque temps, l'AFR, gestionnaire du tennis, se plaint de nombreuses dégradations ou incivilités sur ce terrain qui pourtant fonctionnait bien et permettait aux joueurs de pouvoir s'inscrire et réserver pour un horaire précis.

Ces dégradations, ainsi que celles qui ont lieu régulièrement dans le village, sont intolérables et seront sanctionnées. De plus, elles ont un coût important pour la collectivité.

#### Feux

Nous rappelons que tous les feux sont interdits et que les déchets végétaux doivent être apportés à la déchetterie. Les ordures ménagères sont à déposer dans les différents bacs après les avoir triées. Tout dépôt de sacs à l'extérieur des bacs peut être sanctionné. En cas de dysfonctionnement du molok, merci de prévenir la mairie.

**Le prochain Conseil municipal aura lieu le 14 octobre**